

DÉCRYPTAGE des 6 certifications BTP

incontournables dans le secteur

Consulter les avis clients est devenu un réflexe pour bon nombre de consommateurs.

Il est donc plus que jamais nécessaire pour vous de mettre en confiance vos clients.

Quoi de mieux pour cela qu'une certification ?

La certification QUALIBAT

Pour qui ?

Une **grande variété de corps d'état** (menuiserie, maçonnerie, gros œuvre, charpente, etc.).

Pourquoi ?

Pour valider les compétences techniques et les moyens humains et légaux (assurances, etc.) mis en œuvre par l'entreprise dans son corps de métier.

Comment l'obtenir ?

2 audits de l'organisme, incluant un suivi de chantier.

Le + :

C'est la **certification la plus connue** du grand public.



Le label RGE

Pour qui ?

Les professionnels **spécialisés dans les travaux de rénovation énergétique** ou l'installation d'équipements utilisant des énergies renouvelables.

Pourquoi ?

Pour prouver la capacité de l'entreprise à effectuer des travaux relatifs aux économies d'énergie selon les préconisations techniques en vigueur.

Comment l'obtenir ?

Sur dossier, suivant des critères précis.

Le + :

Ce label vous permet de proposer des **dispositifs d'aides d'État** à vos clients (éco-PTZ, prime CEE, MaPrimeRenov, etc).



La Certification Artisan de Confiance

Pour qui ?

Toutes les entreprises du BTP.

Pourquoi ?

Pour mettre en avant la qualité de service et la qualité de réalisation des artisans.

Comment l'obtenir ?

5 de vos clients doivent répondre au questionnaire de satisfaction fourni par l'organisme.

Le + :

Vous faites partie de l'élite ! Seuls 30 professionnels dans chaque catégorie de métiers sur leur localité sont sélectionnés.



La certification QUALIFELEC

Pour qui ?

Les entreprises d'électricité.

Pourquoi ?

Pour valider les compétences techniques, le respect de la réglementation et des normes, les moyens humains et légaux des entreprises certifiées.

Comment l'obtenir ?

La demande se fait sur le site internet Qualifelec directement.

Le + :

Cette certification peut être exigée pour certains appels d'offres, vous donnant ainsi **accès à des opportunités qu'une entreprise non certifiée n'aura pas.**



La certification Quali'Eau

Pour qui ?

Les entreprises de **plomberie-chauffage**.

Pourquoi ?

Pour valoriser les compétences et expertises des professionnels de la plomberie et du chauffage, notamment en matière de sécurité des réseaux.

Comment l'obtenir ?

Une formation de 10 jours suivie d'un test sous forme d'un QCM (40 questions).

Le + :

Quali'eau vous permet d'être **informé rapidement des évolutions réglementaires et techniques** impactant le réseau intérieur de distribution d'eau.



La certification Qualit'EnR

Pour qui ?

Les entreprises proposant l'installation d'équipements valorisant les **énergies renouvelables**.

Pourquoi ?

Pour attester à vos clients que votre entreprise est qualifiée pour réaliser une prestation dans le métier concerné.

Comment l'obtenir ?

Un cycle de 4 étapes : la demande initiale, le suivi annuel, l'audit obligatoire et la révision.

Le + :

Vous profitez de **réductions sur certaines assurances professionnelles** pour vous et de dispositifs de financement pour vos clients (prêts EnR dédiés, prime CEE, etc.).



Attestez en quelques clics de votre savoir-faire et remportez plus de chantiers grâce aux logiciels Bâtiment EBP !

Mettez en confiance vos prospects et clients en **affichant en quelques clics vos certifications sur vos devis !**

Quantité	Date	Catégorie	Description de l'article	Unité de mesure	Unité de mesure	Unité de mesure
1	2018/01/18	01000000	Travaux de plomberie	01000000	01000000	01000000
1	2018/01/18	02000000	Travaux de chauffage	02000000	02000000	02000000
1	2018/01/18	03000000	Travaux d'électricité	03000000	03000000	03000000
1	2018/01/18	04000000	Travaux de maçonnerie	04000000	04000000	04000000
1	2018/01/18	05000000	Travaux de menuiserie	05000000	05000000	05000000
1	2018/01/18	06000000	Travaux de gros œuvre	06000000	06000000	06000000
1	2018/01/18	07000000	Travaux de charpente	07000000	07000000	07000000
1	2018/01/18	08000000	Travaux de peinture	08000000	08000000	08000000
1	2018/01/18	09000000	Travaux de plâtrerie	09000000	09000000	09000000
1	2018/01/18	10000000	Travaux de serrurerie	10000000	10000000	10000000
1	2018/01/18	11000000	Travaux de génie civil	11000000	11000000	11000000
1	2018/01/18	12000000	Travaux de génie climatique	12000000	12000000	12000000
1	2018/01/18	13000000	Travaux de génie électrique	13000000	13000000	13000000
1	2018/01/18	14000000	Travaux de génie mécanique	14000000	14000000	14000000
1	2018/01/18	15000000	Travaux de génie chimique	15000000	15000000	15000000
1	2018/01/18	16000000	Travaux de génie des sols	16000000	16000000	16000000
1	2018/01/18	17000000	Travaux de génie des transports	17000000	17000000	17000000
1	2018/01/18	18000000	Travaux de génie des structures	18000000	18000000	18000000
1	2018/01/18	19000000	Travaux de génie des procédés	19000000	19000000	19000000
1	2018/01/18	20000000	Travaux de génie des matériaux	20000000	20000000	20000000



Rejoignez-nous sur

